

Livre de Jérémie, 32, 6-15

« Voici le récit de Jérémie. La parole du Seigneur s'adressa à moi en ces termes : « Le fils de ton oncle Shalloum, Hanaméel viendra te dire : Achète mon champ qui se trouve à Anatoth, car c'est à toi qu'il appartient de l'acquérir en vertu du droit de rachat. » Comme le Seigneur l'avait annoncé, Hanaméel, le fils de mon oncle vint vers moi dans la cour de garde pour me dire : « Achète mon champ qui se trouve à Anatoth, dans le pays de Benjamin, car le droit à la succession te revient, de même que le droit de rachat; fais donc cette acquisition. » Alors je compris qu'il s'agissait de la parole du Seigneur. J'achetai donc ce champ à Hanaméel, fils de mon oncle — le champ qui se trouvait à Anatoth — et je lui payai le prix : dix-sept sicles d'argent. Je rédigeai un contrat sur lequel je mis mon sceau, en présence des témoins que j'avais convoqués, et je pesais l'argent sur une balance. Je pris le contrat de vente, son exemplaire scellé et sa copie ouverte, et je remis le contrat de vente à Baruch fils de Neriya, fils de Mahséya, en présence de Hanaméel, fils de mon oncle en présence des témoins qui avaient signé le contrat de vente et en présence de tous les juifs qui étaient là dans la cour de garde. En leur présence je donnais cet ordre à Baruch : « Ainsi parle le Seigneur le tout-puissant, le Dieu d'Israël : prends ces documents, ce contrat de vente scellé que voici et la copie ouverte que voilà et place-les dans un récipient de terre cuite pour qu'ils se conservent longtemps. En effet, ainsi parle le Seigneur le tout-puissant, le Dieu d'Israël : dans ce pays on achètera encore des maisons, des champs et des vergers. »